

SUR UN NYMPHONOMORPHE NOUVEAU
CAPTURÉ PAR LE TRAVAILLEUR, DANS LES MERS EUROPÉENNES,
AU COURS DE SA CAMPAGNE DE 1881,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

Anoplodactylus massiliensis nov. sp.

Espèce remarquable par la gracilité de son corps et de ses pattes; les segments du tronc sont séparés par une ligne articulaire visible, étroite entre les prolongements coxaux et pour le moins aussi longue que ceux-ci, qui sont d'ailleurs très largement séparés. Le premier segment, au niveau des pattes, est le plus large de tous; il se rétrécit pour former le cou qui est fort bref et qui se continue, lui-même, en se dilatant et se relevant un peu, pour former le céphalon. Ce dernier est surmonté par un tubercule oculaire long, en cône très aigu et un peu recourbé en avant; les yeux ovulaires sont situés un peu au-dessus de la base du cône, les postérieurs un peu plus grands que les antérieurs et situés un peu plus haut que ceux-ci, dont les sépare un léger intervalle. L'abdomen est très court, verticalement dressé, subcylindrique et obtus au sommet.

La trompe s'insère sous le premier segment du tronc et se dirige un peu du côté ventral; elle se dilate très légèrement de la base au bout libre, et se rétrécit à peine sensiblement dans sa région terminale; son contour est subtriangulaire, mais avec des angles fort obtus, de sorte qu'elle paraît arrondie au premier abord. Le bout est obtus, percé d'un orifice buccal en triangle, au delà duquel on voit sur la trompe, près de chaque angle, une légère dépression.

Les chélicères s'articulent côte à côte sur le bord antérieur du céphalon; leur scape grêle, légèrement arqué, n'atteint pas tout à fait l'extrémité de la trompe, au-devant de laquelle se rabattent leurs pinces. Ces dernières sont plus courtes que le scape, à peine aussi larges que celui-ci dans leur partie la plus large, qui se trouve au bout distal de la portion palmaire; les doigts sont plus allongés que cette partie de la pince, et leurs bouts aigus se croisent à l'extrémité. Il y a d'assez nombreux petits poils sur toute l'étendue des chélicères, et particulièrement sur leurs pinces.

Les pattes sont grêles, pauvrement ornées de courts poils et 6 fois aussi longues que le tronc joint au céphalon. Leur second article coxal est légè-

rement plus long que le prolongement coxal correspondant et de même longueur à peu près que les articles contigus réunis; au total, les coxæ égalent presque en longueur la moitié du tibia 1. Du côté ventral, les 2^e et 3^e articles coxaux se terminent distalement par une saillie basse et obtuse, sur laquelle est placé, dans le 2^e article, l'orifice génital femelle. Le fémur est égal au tibia 2 et un peu plus long que le tibia 1; distalement et dorsalement il se continue par un prolongement oblique à sommet obtus; on observe un prolongement semblable au bout distal du propode. Ce dernier article n'est pas tout à fait deux fois aussi long que la griffe; il porte à sa base, sur son bord ventral, 2 ou 3 soies spiniformes; j'ai vu sur certains une ou deux soies semblables, mais plus réduites, sur le bref article arisien.

Dimensions de l'exemplaire type :

		Millimètres.	
Longueur	{	du corps (tronc et céphalon).....	6.1
		du scape des chélicères.....	2.1
		de la pince.....	1.4
		des coxæ de la 3 ^e patte.....	4.0
		du fémur.....	11.0
		du tibia 1.....	9.1
		du tibia 2.....	11.0
		du tarse avec le propode.....	2.0
	de la griffe.....	1.2	

Cet exemplaire est une femelle adulte que le «Travailleur» captura, le 6 juillet 1881, au large de Marseille, lat. N. 43°, long. 3°22', par 445 mètres de profondeur sur fond vaseux. Elle ne ressemble en rien aux *Anoplo-dactylus lentus* Wilson, *petiolatus* Kr., *virescens* Hodge, *angulatus* Dohrn, et *typhlops* Sars, qui caractérisent surtout le genre dans nos mers européennes; mais elle présente des affinités étroites avec deux espèces récemment signalées dans nos régions: l'*A. oculatus* Carpenter (1903), trouvé par 800 mètres de profondeur dans les eaux irlandaises et l'*A. Polignaci* Bouvier (1914), capturé par M. le comte de Polignac en Guinée portugaise, au large des îles Rouban et Bubac, à 25-30 mètres de profondeur.

Elle se distingue d'ailleurs de l'une et l'autre par ses pattes beaucoup plus grêles et plus longues et par son corps bien plus étroit; dans ces deux espèces, en effet, les pattes ne mesurent pas plus de 4 fois la longueur du corps, bien que ce dernier soit assez court et relativement trapu. Dans ces deux espèces, en outre, la 2^e coxa présente dorsalement un prolongement distal qui fait défaut dans notre espèce et le tibia est relativement beaucoup plus court. L'*A. oculatus* ressemble tout à fait à notre espèce par son tubercule oculaire, mais ses chélicères sont bien plus grêles, leurs doigts sont

aussi longs que la portion palmaire, et les pattes sont dépourvues de prolongement distal au bout du tibia 1 et du propode; d'ailleurs la trompe se rétrécit en avant et se dilate assez fort vers le milieu. Dans l'*A. Polignaci*, d'autre part, le tubercule ordinaire est un large cône bas où les yeux sont très réduits et les doigts des pinces sont de même longueur que la portion palmaire.

Peut-être trouvera-t-on quelque jour des passages qui permettront de réunir ces trois formes.